



## Le Club des Archers du Gavot

est heureux de vous inviter aux **TROPHÉE DES MIXTES**  
qui aura lieu le 30 mars 2025

Au gymnase Collège du pays de Gavot-Gremey, 701 RTE du Collège, 74500 Saint Paul en Chablais  
(parcours fléché) Coordonnées GPS : 46°22'3.12"N et 6°36'42.41"E

Manche qualificative pour le Trophée National

HORAIRES	Dimanche matin	Dimanche après midi
Ouverture du Greffe	8h30	13h
Échauffement (3 volés)	9h	13h30

- Le dimanche matin sera consacré aux catégories arc nu, arc à poulie, néo licencié et jeune (U11, U13, U15)

La catégorie jeune n'est pas au trophée national mais nous souhaitons que ces jeunes archers puissent participer à la manche départementale dans les meilleures conditions. Les tirs se feront donc sur blasons de 60Ø à 18 mètres.

- Le dimanche après-midi sera consacré à la catégorie arc classique

Prix d'inscription : 18 € par équipes.

Le nombre d'équipes par club n'est pas limité. Les équipes sont composées d'une femme et d'un homme de la même catégorie d'armes, et du même club (ex : arc nu, 1 Sénior Femme et 1 cadet Homme).

Règlement trophée départemental des mixtes :

[https://www.fta.fr/sites/default/files/2023-10/TDM%202024\\_REGLEMENT\\_2023\\_10\\_23.pdf](https://www.fta.fr/sites/default/files/2023-10/TDM%202024_REGLEMENT_2023_10_23.pdf)

Cette année les qualifications se feront sur 7 volées

Arbitrage : Hugues Dupuich

Greffe : Licence papier ou dématérialisée avec photo ou justificatif officiel d'identité

Tirs : Tenue réglementaire et chaussures de sports exigés

Podium : Tenue blanche ou de Club exigée

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition

Les inscriptions sont à renvoyer au plus tard le mercredi 27 mars à cette adresse :

[concours.gavot@gmail.com](mailto:concours.gavot@gmail.com)